



Matinée d'information en ligne Bourses Postdoctorales A.M.S.C. (HE/MSCA/IF)

Conseils d'un évaluateur
par
Edwige Pissaloux



Plan.

- 0. Qu'est-ce qu'un projet MSCA-IF ?
- 1. Processus d'évaluation
- 2. Evaluation : remarques liminaires.
- 3. Evaluation : conseils détaillés.
 - 3.1. Rédiger l'« Excellence » :
 - 3.2 Rédiger l'« Impact ».
 - 3.3. Rédiger la « Mise en œuvre ».
- 4. Autres éléments du dossier.

0. Qu'est-ce qu'un projet MSCA-IF ?

D. Wizel, Head of Sector, REA

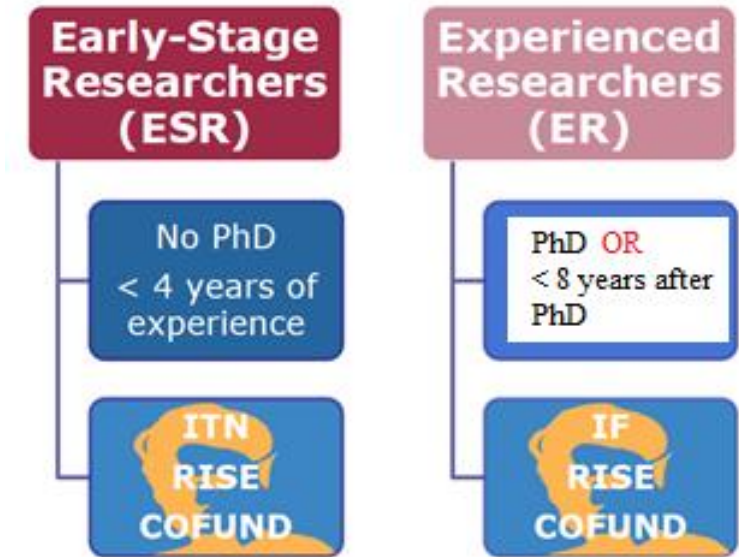
Caractéristique d'un projet de recherche d'un Individual Fellowship (IF)

- **écrit** par un chercheur confirmé (ER, Experienced Researcher)
en partenariat avec l'institution d'accueil
- **mis en œuvre dans l'institution d'accueil**
grâce à la coordination entre les encadrants directs.
- focalisé **sur i3** (international, inter-secteur, interdisciplinaire)
- incluant un plan concret & précis de formation par recherche
- proposé en collaboration avec **le secteur non-académique** (si possible).

Une bourse IF est:

- individuelle
- transnationale

pour les meilleurs chercheurs expérimentés.



.../... : types de IF



*held in EU Member States or
Associated Countries*



*based on an outgoing phase to a third
country and a return phase in MS/AC*



1. Processus d'évaluation.

Organisé par REA (Research Executive Agency)

Chaque proposition est soumise à

+ un comité (panel) parmi 8 comités disciplinaires

(CHE= chimie, SOC = sciences sociales et humaines; ENG = sciences pour l'ingénieur;
ENV = environnement & géologie; LIF = sciences de vie; MAT= mathématiques; PHY = physique)

+ un comité parmi 2 comités multidisciplinaires :

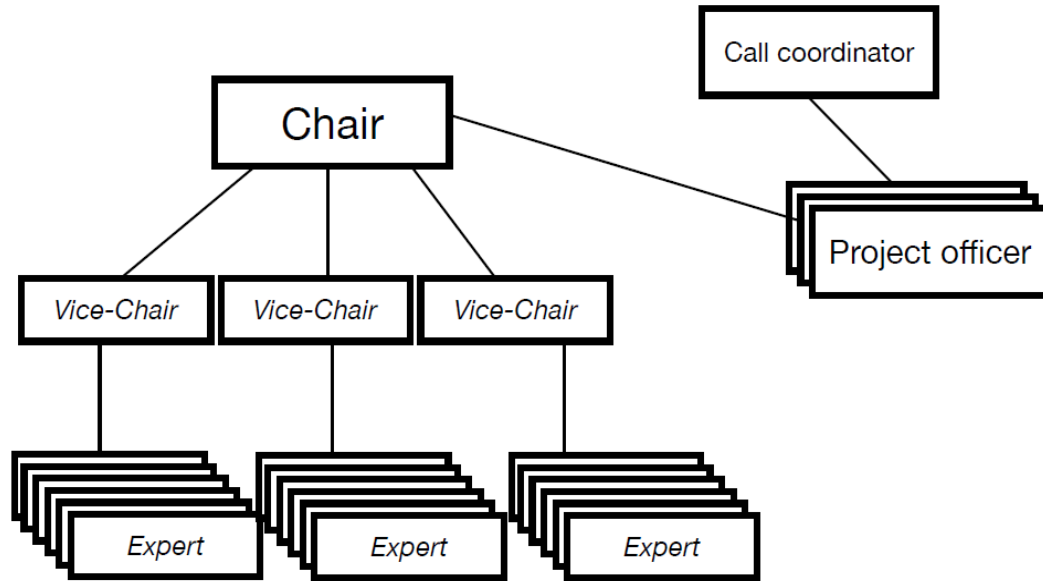
a) pour le redémarrage de la carrière en Europe (CAR : carrier restart panel) ... après un arrêt

b) pour la réintégration (RI : re-integration panel) ... pour un chercheur qui rejoint un projet pluriannuel

Procédure de base : Recevabilité de la demande

(e.g. respect des règles de mobilité)

Acteurs de l'évaluation



Expert-évaluateur.

Profil

- expert indépendant enregistré dans la base des experts de la Commission
- expert dans sa discipline (e.g. publications)

Sélection des experts (1proposition → 3 experts) :

- pas de conflit d'intérêts
- répartition fondée sur les mots-clés (adaptés par les VC *ad hoc*)
- spécialités d'expert en fonction des domaines de la proposition (souvent multidisciplinaire)
- équilibre des genres

Formation des experts

- Documents & réunions (e.g. comment évaluer, commentaires « éthiques », etc.)

3 étapes d'évaluation.

Etape 1 : IER (Individual Expert Report)

- Chaque expert produit un IER après plusieurs itérations avec son VC
- IER =
analyse des forces & faiblesses (liste individuelle)
- On utilise uniquement les informations contenues dans le dossier de demande.

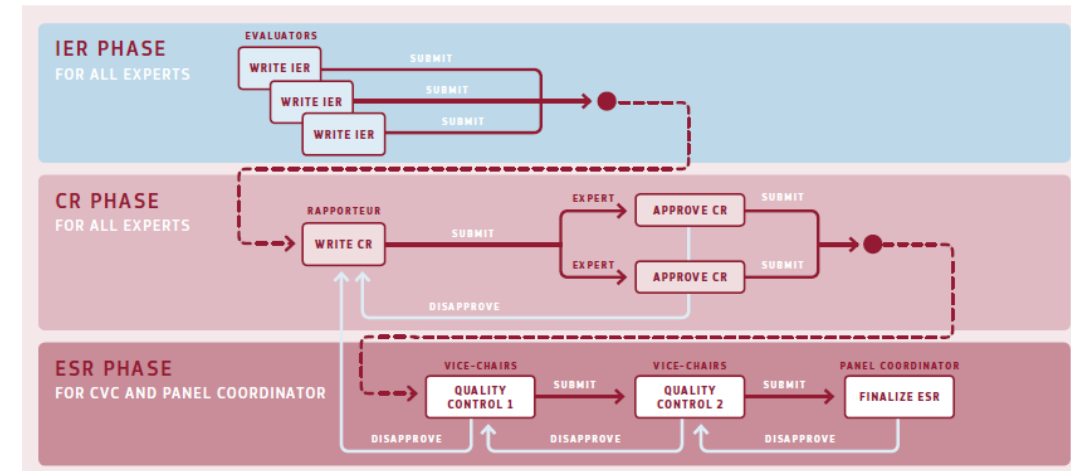
Etape 2 : CR (consensus report)

- l'un des experts est rapporteur
- CR =
 - ✓ synthèse/compromis des avis de tous
 - ✓ approuvé par les 3 experts
 - ✓ liste commune des forces/faiblesses
 - ✓ plusieurs itérations avec le VC
 - ✓ proposition de notes

Actuellement, le CR est réalisé à distance (« chat » via un outil REA/EC).

Etape 3 : ESR (Evaluation Summary Report)

- Relecture du CR par d'autres VC et membres de REA (CR quality check)
- Gestion des ex-aequo
- Traitement des problèmes éthiques
- Génération de l'ESR transmis au candidat



2. Evaluation : remarques liminaires

- **Conflit d'intérêts** : question très importante :
un expert qui soumet une proposition ou a participé à la rédaction d'une proposition est exclu du processus d'évaluation
- **Être expert** :
 - + OUI pour comprendre le processus d'évaluation et la politique de la CE
 - + MAIS pas l'année où l'on souhaite accueillir un candidat
- Habituellement, le dossier d'un pays X n'est pas évalué par les experts du pays X
➔ tout ce qui n'a pas de portée internationale doit être expliqué
(e.g. la médaille d'argent du CNRS, les projets régionaux/ANR)
- Si vous êtes une personne à capacités réduites (moteur, vision, audition, etc.), votre budget doit clairement indiquer les équipements qui serviront :
 - uniquement à pallier/réduire vos limites liées à votre incapacité (e.g. l'achat d'un clavier Braille)
 - à la mise en œuvre de votre projet de recherche (e.g. achat d'un logiciel d'analyse).

.../... (remarques liminaires)

- Rédiger la proposition de sorte que l'on puisse comprendre rapidement comment les progrès individuels permettront atteindre l'objectif global de votre projet
- Utiliser le vocabulaire *ad hoc*
e.g. pour prouver que vous connaissez les fondements (les raisons d'existence, les concepts) du défi et de ses objectifs (« the development of the researcher's career », « the development of leadership skills », etc.)
- Un critère optionnel (e.g. l'interdisciplinarité, le détachement (secondments), etc.)
ne peut pas constituer un atout s'il est présent (mais il n'est pas une faiblesse s'il est absent)
- Un critère obligatoire (e.g. les publications accessibles « open access » - n'est pas un atout)
- Éviter les arguments génériques et connus de tous (e.g. les outils de dissémination ou de vulgarisation (outreach activities))
- Être conscient que ni des points forts ni la forme de la proposition ne peuvent compenser des points faibles
- Montrer la cohérence de votre démarche dans tous les volets du dossier
(dès l'exposé de la thématique de recherche proposée jusqu'à son impact et des exploitations/prolongements possibles des résultats attendus en passant par la méthodologie et le plan de travail convainquant)
- Préparer le dossier AVEC le laboratoire-cible et son administration ➔ **sont aussi évalués les encadrants visés**
- Sciences expérimentales : il convient de s'assurer que :
 - (1) le laboratoire-cible dispose des infrastructures nécessaires pour mener à bien votre recherche
 - (2) les personnels ad hoc (encadrants, techniciens, etc.) seront à votre disposition.

Critères d'évaluation

Excellence	Impact	Quality and efficiency of the implementation
Quality and pertinence of the project's research and innovation objectives (and the extent to which they are <u>ambitious</u> , and <u>go beyond the state of the art</u>)	Credibility of the measures to enhance the career perspectives and employability of the researcher and contribution to his/her skills development	Quality and effectiveness of the work plan , assessment of <u>risks</u> , and appropriateness of the <u>effort assigned to work packages</u>
Soundness of the proposed methodology (including <u>interdisciplinary approaches</u> , consideration of the <u>gender</u> dimension and other diversity aspects if relevant for the research project, and the <u>quality of open science practices</u>)	Suitability and quality of the measures to maximise expected outcomes and impacts , as set out in the dissemination and exploitation plan, including communication activities	Quality and capacity of the host institutions and participating organisations , including hosting arrangements
Quality of the supervision, training and of the two-way transfer of knowledge between the researcher and the host	The magnitude and importance of the project's contribution to the expected scientific, societal and economic impacts	
Quality and appropriateness of the researcher's professional experience , competences and skills		
50%	30%	20%

Notes.

- Chaque critère est évalué sur 5

EXCELLENT. The proposal successfully addresses all relevant aspects of the criterion. Any shortcomings are minor.	5		Excellent
VERY GOOD. The proposal addresses the criterion very well, but a small number of shortcomings are present.	4	4.9 ↕ 4.0	Very Good
GOOD. The proposal addresses the criterion well, but a number of shortcomings are present.	3	3.9 ↕ 3.0	Good
FAIR. The proposal broadly addresses the criterion, but there are significant weaknesses.	2	2.9 ↕ 2.0	Fair
POOR. The criterion is inadequately addressed, or there are serious inherent weaknesses.	1	1.9 ↕ 1.0	Poor
The proposal FAILS to address the criterion or cannot be assessed due to missing or incomplete information.	0		

- Tout manque fait baisser la note
- La note finale est assujettie à la liste commune de forces/faiblesses
- une note < 3.5/5 pour un critère élimine la proposition
- Une note globale < 10/15 élimine

Restriction à partir de 2022 :

les propositions ayant un score plus petit que 70% (note < 10,5/15)
ne sont pas autorisées à re-candidater

3. Evaluation : sélection de conseils détaillés.

3.1. Excellence (« chercheur avant le projet »)

Introduction

- Introduire les enjeux et leur contexte
- Indiquer les données préliminaires sur vos travaux antérieurs majeurs

Etat de l'art (EdA)

- Analyser l'état de l'art (limites, faiblesses, contraintes) et les défis que vous visez
- Prouver qu'il est essentiel de résoudre les défis visés et que le sujet n'a pas été suffisamment traité

Objectifs

- Lister vos hypothèses de travail (elles doivent être cohérentes avec votre EdA et avec vos travaux précédents)
- Indiquer les résultats attendus qui vont au-delà de l'EdA (e.g. méthode, concept) et leur importance

Crédibilité

- Démontrer clairement les aspects innovants et leur opportunité, et les nouveaux résultats/savoirs en découlant
- Souligner l'inter- et la multi-disciplinarité (e.g. les équipes participantes; les réseaux ; les applications potentielles multi secteurs; etc.) et leur impact sur votre carrière
- Démontrer votre capacité à traiter les problématiques critiques
- Aspects de genre (e.g. veiller à l'équilibre des genres dans les expérimentations bio-médicales)

Méthodologie

- Décrire l'approche visée ; l'ancrer dans des résultats préliminaires ;
- Identifier les résultats intermédiaires et expliquer comment ils contribuent à la réalisation de l'objectif final
- Proposer des étapes qui s'enchaînent et qui sont construites les unes sur les résultats des autres, etc.
- Si possible, utiliser les différentes approches innovantes
(e.g. analytique, numérique, expérimentale, complémentaire, multi-disciplinaire, etc.)

Formation (training).

- Prouver que les formations choisies (scientifiques, transférables, complémentaires, techniques, personnelles)
(1) soutiennent votre recherche, (2) sont complémentaires à votre expérience et
(3) sont cohérentes avec le développement de votre carrière
- Lister toutes les formations auxquelles vous allez contribuer (e.g. en détachement (secondement)),
leur planning, leurs formes et formats (séminaires, encadrements, réunions de travail, etc.)
et les participants potentiels (étudiants, industriels, spécialistes, utilisateurs-finaux, associations, etc.)
- Insister sur la complémentarité entre votre expérience passée et le projet proposé
(e.g. l'élargissement des compétences et des connaissances, la visibilité scientifique, le développement de réseaux, etc.)
- Distinguer les connaissances/compétences/savoir-faire AVANT et APRES le projet
- Proposer un plan de développement de carrière
(qui sera revu régulièrement afin de mettre en place des mesures correctives, si nécessaire)

Transfert bi- directionnel de connaissances

- Indiquer tous les transferts significatifs des connaissances
(valeur ajoutée pour **les deux partenaires, voire trois** (cas de détachement))
- Souligner la complémentarité entre toutes les parties prenantes de votre projet
- Identifier les types de compétences qui seront acquises
(scientifiques, transférables, complémentaires, techniques, personnelles)
- Indiquer les méthodes de transfert
(cours/encadrement des doctorants, conseils des membres des laboratoires, séminaires/webinaires, réunions de groupe/de l'équipe/
avec les utilisateurs finaux/industriels, écriture de communications/papiers joints, écriture de propositions de projets/
de sujets de recherche, etc.)

Encadrant et encadrement (y compris en détachement)

- Qualifications du (des) superviseur(s), le niveau de ses/leurs compétences dans le domaine de recherche visé et les réalisations passées
(e.g. les coopérations int., les publications, l'expérience d'encadrement & d'enseignement de haut niveau, l'engagement dans le projet proposé;
leur réseaux scientifiques, leur expérience des projets européens et des actions MSCA; prix et contrats obtenus, etc.)

Vos laboratoires cibles (bénéficiaire et partenaire)

- Décrire votre environnement de travail, les équipements et les techniques de pointe utilisées
- Présenter les aménagements vis-à-vis de vous
(e.g. soutien administratif, bureau individuel, technicien à votre disposition, accès aux équipements hors laboratoire, synergie avec les membres du laboratoire, émergence de votre indépendance en tant que chercheur, collaborations existantes avec le laboratoire-cible, assistance dans la reprise de carrière après une interruption, flexibilité vie professionnelle/personnelle).
- Indiquer l'intégration du laboratoire-cible dans des réseaux internationaux et son rayonnement international
- Identifier les résultats du labo pouvant bénéficier à votre projet
- Insister sur la complémentarité entre toutes les parties prenantes du projet (vous, le bénéficiaire, le partenaire).
- Souligner le respect de « La Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs » et la possession de l'étiquette HRS4R (Human resources strategy for researchers), si le cas.

Votre potentiel pour atteindre/amplifier votre maturité professionnelle/votre indépendance durant le projet

- Décrire comment votre actuelle expérience professionnelle/vos résultats passés vont contribuer à votre développement en tant que chercheur indépendant pendant le projet
- Indiquer comment les nouvelles compétences seront acquises et comment elles complètent votre expérience professionnelle.

Détachements (secondements)

- Démontrer leur caractère fondamental pour le projet
- Décrire l'excellence de l'organisme partenaire
- Identifier les compétences additionnelles et les multidisciplinarités
- Indiquer le bénéfice de travail dans cette équipe à renommée internationale

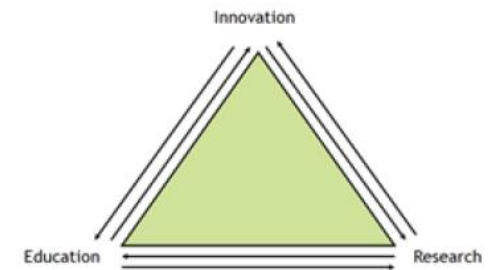
Impact

Pourquoi les projets européens doivent avoir un impact réel ?

- ✓ Justifier auprès du public les subventions accordées;
- ✓ l'UE doit atteindre ses objectifs politiques :
 - + création de ERA (European Research Area)
 - + favoriser le développement durable et inclusif dans l'Union de l'Innovation.

Trois façons d'atteindre l'impact dans les MSCA:

- ✓ *Impact dans votre carrière* = l'amélioration
 - + de la qualité et des compétences de chercheurs et des innovateurs,
 - + de conditions de travail,
- ✓ *Impact sur la société et l'économie européennes* :
 - + diffusion et vulgarisation des résultats de recherche
 - tout citoyen européen doit être capable de lire les résultats dans un langage compréhensible aux non-spécialistes
 - + contribution à l'amélioration de la compétitivité de l'Europe (au sens le plus large du terme)
 - en apportant les solutions aux défis-types ou en aidant les avancées technologiques via un marché potentiel,
- ✓ *Impact sur les métiers de chercheurs, d'innovateurs et de l'éducation* (triangle des connaissances)



.../...

Perspectives de développement de carrière (« chercheur APRES le projet » ou plan de carrière)

- Démontrer que les activités (de recherche, d'enseignement) projetées vont
 - (1) avoir un impact (important) sur vos perspectives de carrière (après le projet)
(e.g. rédaction de propositions de projet, gestion de projets/d'équipes, organisation de conférences, start-up; produits/services industriels, etc.)
 - (2) contribuer à réaliser vos ambitions de carrière
(e.g. employabilité, multi-disciplinarité, compétitivité, production scientifique, etc.)
- Expliquer comment les nouvelles connaissances & compétences acquises pendant le projet vont contribuer au développement de votre **carrière à long-terme** (e.g. création de votre équipe de recherche, poste permanent, élargissement de vos réseaux, visibilité, avoir collaboré avec l'industrie; avancées dans votre domaine de recherche, etc.)

Communication et dissémination des résultats du projet

- Proposer un plan réaliste de dissémination du savoir nouveau généré par le projet
 - (1) à différentes échelles spatiale (locale, régionale, ..) ou temporelle (court, moyen et long-terme)
 - (2) préciser les canaux utilisés (publications, media, cours, logiciels partagés, festivals, Ambassadeur de MSCA, autres projets EU, etc.)
- Indiquer votre stratégie pour des échanges avec les pairs et les parties prenantes-clés et votre engagement personnel (e.g. les scientifiques, les industriels, les décideurs politiques, les associations, les grand public (**public engagement/public awareness**, etc.); s'appuyer sur votre expérience et sur les services existants de votre laboratoire-cible (e.g. département des relations publiques)
- Décrire les étapes vers la commercialisation et la gestion de la propriété intellectuelle (si pertinent)

Exploitation des résultats du projet

- Proposer une stratégie pour le transfert de technologie
- Décrire les problématiques liées à la propriété intellectuelle (e.g. gestion de l'IPR) et s'appuyer sur des services dédiés du bénéficiaire

Retombées de votre projet.

- Mettre en évidence l'impact sur la thématique de recherche, la communauté scientifique et la société européenne (industries, hôpitaux, secteur tertiaire, décideurs politiques)
- Souligner les bénéfices de collaboration entre les laboratoires, et avec l'industrie
- Indiquer l'importance de collaboration avec les industriels
- Décrire l'impact sur la carrière du chercheur
(e.g. opportunité de travailler avec le secteur non-académique, participation aux instances dirigeantes/de conseil d'entreprises; opportunité de nouveaux projets, etc.)

Mise en œuvre (implementation).

Plan de travail (work plan) doit permettre :

- d'atteindre tous les objectifs (scientifique, de carrière, de transfert de technologie, etc.)
- de vérifier la progression de la réalisation du projet
(indicateurs, e.g., publications, base de données collectées, validation expérimentale; réalisation d'un prototype).

Lots de travail (workpackages) doivent

- soutenir la méthodologie proposée et utiliser toutes les ressources allouées
- être interconnectés (càd. identifier la source de ses entrées et la destination de ses sorties)
- être enchaînés de façon cohérente (Gantt – y indiquer les livrables et les étapes-clés)
- indiquer le temps passé (PM)
- inclure les activités non techniques (e.g. les cours, la participation aux conférences/écoles d'été...)
- indiquer les mesures correctives (risk management ; y compris ceux liés à la situation sanitaire actuelle)
- proposer des indices pour le suivi

Détachement (secondment) doit

- démontrer sa pertinence pour le projet
- mettre en évidence les infrastructures utiles pour les projets et l'encadrement *ad hoc*
- montrer l'implication du partenaire dans le projet
- justifier sa durée.

Gestion du projet:

- Indiquer les infrastructures mises à la disposition pour une gestion efficace du projet
- lister les arrangements pratiques et administratifs utiles pour le projet (e.g. DRH, service de valorisation)
- décrire la gestion financière du projet
- indiquer votre implication directe dans la gestion du projet.

En bref.

Excellence :

- ✓ Bâtir un excellent dossier (la forme ne remplace pas le fond !)
- ✓ Prouver que votre projet est original
- ✓ Démontrer vos compétences, leur correspondance et les différences avec celles du labo-hôte
- ✓ Dépasser les limites classiques : multi/interdisciplinarité, secteur académique ou non
- ✓ Acquérir des compétences génériques et translationnelles.

Impact.

- ✓ Expliciter clairement vos objectifs (y compris l'avancement de votre carrière)
- ✓ Définir le processus pour la communication de vos résultats
- ✓ Lister les prolongements possibles de vos résultats (après le projet)

Mise en œuvre.

- ✓ Proposer une implantation réaliste et réalisable dans le temps imparti
- ✓ Décrire le soutien du labo-hôte
- ✓ Prévoir les risques et leur gestion.

4. Autres éléments.

CV du candidat.

Doit mettre en évidence les publications et les principales réussites
(prix, audience des publications, brevets, livres, conférences invitées, etc.)

Ethique.

Il faut démontrer la connaissance des législations française et européenne en matière d'éthique.

E.g.

- ✓ Charter of Fundamental Rights of the European Union
- ✓ REGULATION (EU) 2016/679 on Global Data Protection Regulation (GDPR)
- ✓ World Medical Association (WMA) Declaration of Helsinki
- ✓ Council of Europe Convention for the Protection of Human Rights and Dignity of the Human Being with
 Regard to the Application of Biology and Medicine: Convention on Human Rights and Biomedicine
- ✓ Directive 2002/58/EC of the European Parliament and of the Council of 12 July 2002 concerning the processing
 of personal data and the protection of privacy in the electronic communications sector
- ✓ REGULATION (EU) 2016/679 on the protection of data